



Bureau du vérificateur général

Suivi de la vérification de Santé et Sécurité au travail de 2011

Déposé devant le Comité de la vérification - le 8 octobre 2015

Table des matières

Résumé	1
Introduction.....	1
Sommaire du degré d'achèvement.....	2
Conclusion.....	3
Remerciements	4

Résumé

Introduction

Le Suivi de la vérification de Santé et Sécurité au travail de 2011 était prévu dans le Plan de vérification du Vérificateur général de 2013.

Les principales constatations de la vérification de Santé et Sécurité au travail de 2011 sont les suivantes :

- Des améliorations sont nécessaires pour répondre aux exigences relatives aux lois et aux politiques.
- Le cadre de contrôle doit être amélioré pour répondre aux besoins de la Ville et faciliter un meilleur respect des lois.
- Le programme de SST est décentralisé et que les mesures du rendement auxquelles a accès la direction sont limitées.
- La Direction de la santé et de la sécurité au travail ne fait pas le suivi de la mise en œuvre de son programme à l'échelle de la Ville et ne traite pas explicitement des violations des politiques et des lois.
- À la Direction des soins de longue durée (DSL) et à la Direction des déchets solides, de nombreuses pratiques courantes en matière de SST ne sont pas pleinement appliquées, y compris l'évaluation des risques, les comités mixtes de santé et de sécurité (CMSS), la formation des employés contractuels, l'établissement d'objectifs et l'évaluation du rendement.
- L'amélioration de ces pratiques renforcerait le programme de SST, ce qui valoriserait la culture de la sécurité à la Ville et contribuerait à réduire les blessures et maladies survenant au travail.
- Selon la vérification, la Ville pourrait réduire de jusqu'à 721 000 \$ par année les coûts liés à la CSPAAT si elle parvient à réduire son taux d'accidents avec blessures au taux moyen que rapportent d'autres employeurs semblables.
- Afin d'être conforme aux lois et réduire les coûts, la vérification recommande que la Ville élabore un plan pluriannuel pour la mise en œuvre d'un cadre en matière de SST et établisse des objectifs clairs pour la Direction de la santé et de la sécurité au travail.

Sommaire du degré d'achèvement

Le tableau ci-dessous présente notre évaluation du degré d'achèvement de chaque recommandation au mois d'avril 2014.

Tableau 1 : Degré d'achèvement de chaque recommandation selon le BVG

Catégorie	% Complété	Recommandations	Nombre de recommandations	Pourcentage du total des recommandations
Peu ou pas de mesures prises	0 à 24	8, 11, 12, 15, 23, 24, 25, 26	8	31 %
Action amorcée	25 à 49	14, 16, 22	3	11 %
Complétée en partie	50 à 74	2, 6	2	8 %
Pratiquement complétée	75 à 99	1, 5, 9, 13, 18	5	19 %
Complétée	100	3, 4, 7, 10, 17, 19, 20, 21	8	31 %
Total			26	100 %

Le tableau ci-dessous présente l'évaluation de la direction concernant le degré de réalisation de chaque recommandation au mois de septembre 2014 en réponse à l'évaluation du Bureau du vérificateur général. Ces évaluations n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Tableau 2 : Degré d'achèvement de chaque recommandation selon la direction

Catégorie	% Complété	Recommandations	Nombre de recommandations	Pourcentage du total des recommandations
Peu ou pas de mesures prises	0 à 24	8, 11, 12, 15, 23, 24, 25, 26	8	31 %
Action amorcée	25 à 49	14, 16, 22	3	11 %
Complétée en partie	50 à 74	2, 6	2	8 %
Pratiquement complétée	75 à 99	1, 5, 13, 18	4	15 %
Complétée	100	3, 4, 7, 9, 10, 17, 19, 20, 21	9	35 %
Total			26	100 %

Conclusion

La Direction de la santé, de la sécurité et du mieux-être des employés a établi un échéancier ambitieux pour la mise en œuvre des 26 recommandations formulées à la suite de la vérification de 2011. La direction compte avoir terminé leur mise en œuvre d'ici 2015. Nous avons constaté des progrès considérables pour ce qui est des rapports sur le rendement et des indicateurs de rendement. De façon plus précise, le rapport annuel de rendement de la Direction de la santé, de la sécurité et du mieux-être des employés soumis au Comité exécutif et au Comité de la haute direction détaille quelques objectifs, cibles et réalisations. Nous comprenons qu'environ 20 indicateurs de rendement sont prévus pour le rapport annuel 2014, et que d'autres seront ajoutés pour celui de 2015.

Des processus de détermination des dangers et d'évaluation des risques (DDER) à l'échelle de l'organisation ont été menés en 2013, tandis que des processus de DDER liés aux postes étaient lancés au moment de rédiger le présent rapport. La direction prévoit que ces processus seront terminés en 2015.

La Ville rend compte des coûts liés à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) par service, mais ne fait aucun suivi des frais des composantes des indemnités de la CSPAAT séparément pour qu'il soit possible d'en réaliser une analyse plus significative, et ainsi de mieux surveiller et évaluer le rendement du programme de santé et sécurité au travail (SST). La direction devrait considérer d'autres approches afin de respecter l'intention de la recommandation originale découlant de la vérification.

Une trousse du gestionnaire abordant le retour au travail et les aménagements est maintenant disponible sur Ozone.

La Ville a décidé de ne pas mettre à jour son inventaire 2010 des postes dont les tâches ont été modifiées de sorte à faire concorder les capacités des employés avec les postes ou tâches disponibles afin d'assurer un retour au travail efficace en temps opportun. La direction préfère plutôt que les employés retournent à leur poste d'attache; ainsi, on procède à des analyses des exigences du poste, ce qui permet de respecter l'intention de la recommandation.

Comme le calendrier établi par la Direction était triennal, la mise en œuvre de certaines recommandations n'est pas terminée. En effet, dans le cas de neuf recommandations pour lesquelles peu ou pas de progrès ont été réalisés, la mise en œuvre dépend des résultats du processus de DDER liés aux postes (recommandations 8, 11 et 12) ou de l'analyse des données tirées du sondage mené pour évaluer les besoins en formation (recommandations 15 et 16), ou est censée prendre fin entre le quatrième trimestre de 2014 et le deuxième trimestre de 2015 (recommandations 23 à 26). La direction poursuit la mise en œuvre des recommandations en fonction du calendrier fourni lors de la vérification originale, et qui s'étend jusqu'en 2015. Nous effectuerons donc un suivi supplémentaire en 2016 afin d'établir le degré de mise en œuvre des recommandations.

Remerciements

Nous tenons à remercier la direction pour la coopération et l'assistance accordées à l'équipe de vérification.